

PROJET DE LOI

instaurant un régime d'aides temporaire visant à compenser la hausse des prix du carburant pour les entreprises du secteur du transport dans le contexte de la crise au Moyen-Orient

* * *

RÉSUMÉ

Le présent projet de loi fait partie du paquet de mesures de l'Accord Tripartite du 8 juin 2026 et intervient dans le contexte des tensions géopolitiques du Moyen-Orient qui ont entraîné d'importantes perturbations des chaînes d'approvisionnement et des marchés énergétiques internationaux, se traduisant par une hausse significative des prix de l'énergie.

Dans ce contexte et conformément à l'encadrement temporaire des aides d'État en réponse à la crise au Moyen-Orient (METSAF), adopté par la Commission européenne le 29 avril 2026 au bénéfice des secteurs économiques les plus touchés, le présent projet de loi vise à instaurer un mécanisme de soutien temporaire en faveur des entreprises du secteur du transport particulièrement exposées à la hausse des prix du carburant.